



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations
Saison culturelle 2012/2013
programmation complémentaire et tarification spécifique

DEL-2012-102

Numéro de la délibération : 2012/102

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences, culture

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 03/10/2012

Date de convocation du conseil : 27/09/2012

Date d'affichage de la convocation : 27/09/2012

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Henri LE DORZE

Secrétaire de séance : M. Yovenn BONHOURE

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, M. Alain GAINCHE, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, M. Jean-Paul JARNO, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS par Mme Martine PIERRE, Mme Stéphanie GUÉGAN par Mme Christine LE STRAT, M. Claude LE BARON par M. Christophe MARCHAND, Mme Laëtitia LE DOARÉ par Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Julie ORINEL par Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET.

Saison culturelle 2012/2013
programmation complémentaire et tarification spécifique

Rapport de Christophe MARCHAND

La commission « Action culturelle – vie associative » propose de compléter la programmation de la saison culturelle 2012/2013 :

♣	vendredi 16 novembre : Une opérette à Ravensbrück (les 2 séances net de TVA)	3 360 €
♣	lundi 17 décembre : Eby et le mangeur de contes spectacle pour les primaires - (les 2 séances HT)	4 800 €
♣	mardi 18 décembre : Zélie les Histoires spectacle pour les maternelles (les 2 séances net de TVA)	1 820 €
♣	vendredi 1er février : L'Ombelle du trépassé (la séance HT)	2 600 €

Des frais annexes (hébergement, restauration, frais de déplacement, prestations techniques...) liés aux spectacles peuvent venir s'y ajouter.

Les spectacles des 16 novembre et 1er février seront présentés au théâtre des halles et il est proposé d'instaurer une tarification spécifique pour la circonstance soit :

- Adultes : 6,50 €
- Scolaires : 2,10 €

Nous vous proposons :

- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer les contrats à intervenir

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 4 octobre 2012

LE MAIRE
Henri LE DORZE

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

LE MAIRE
Henri LE DORZE